

Programme FREMM

(Source : Sirpa Marine au 01/10/2014)

Le programme de frégates multi-missions (FREMM), mené en coopération avec l'Italie et lancé fin 2005, est le programme phare du renouvellement de la composante frégate de lutte anti-sous-marine et d'action vers la terre de la Marine nationale.

Le **14 novembre 2005** à Rome, puis le lendemain à Paris, les ministres de la Défense italien et français, M. Antonio Martino et Mme Michèle Alliot-Marie, signent successivement le mémorandum par lequel le programme des frégates européennes multimissions (FREMM) entre dans sa phase de réalisation. À terme, **11 FREMM sont prévues pour la Marine nationale** et 10 pour la Marine italienne.

La première **FREMM Aquitaine** a été livrée le **23 novembre 2012**. Au-delà des enjeux politiques, industriels et opérationnels, le programme FREMM représente pour la Marine le défi humain des équipages réduits et de l'accueil des bâtiments futurs. La deuxième FREMM, la Normandie a été mise à flot en octobre 2012.

Les FREMM assureront des missions telles que :

- la maîtrise d'une zone d'opérations aéro-maritime ;
- les luttes antinavires, anti-sous-marine et anti-aérienne ;
- la frappe dans la profondeur avec le missile de croisière naval ;
- le soutien et l'appui des opérations de projection.

Les 11 frégates du programme (9 en version anti-sous-marine et 2 en version de défense aérienne) ont déjà été commandées à DCNS pour le compte de la DGA.

Une frégate : à quoi ça sert ?

Leurs missions

Les frégates de la Marine nationale sont regroupées au sein de la Force d'Action Navale (FAN). Ce type de bâtiment représente une part significative de l'ossature d'une marine à vocation océanique.

Du fait de leur polyvalence, de leur endurance, de leur souplesse d'emploi, les frégates contribueront non seulement à la mission de dissuasion en garantissant la sûreté de la force océanique stratégique mais aussi aux capacités d'intervention et de réaction immédiate dans les domaines de la projection de puissance, de l'action de la mer vers la terre et de la maîtrise des espaces aéro-maritimes, au dispositif permanent de prévention et aux missions de sauvegarde maritime dans le cadre de la protection des intérêts nationaux.

Les missions de ces bâtiments sont la maîtrise de la zone d'opération aéro-maritime, la frappe dans la profondeur avec le missile de croisière naval, la lutte anti-navires et anti sous-marine ainsi que le soutien et l'appui des opérations de projection.

Les frégates FREMM permettront à la France d'apporter au sein d'une coalition européenne des capacités déterminantes pour la maîtrise du milieu aéro-maritime et pour la frappe dans la profondeur.



Une frégate, deux versions

La FREMM française sera déclinée en deux versions. L'une, est plus particulièrement dédiée à la lutte sous-marine (ASM), l'autre est une frégate de défense aérienne (FREDA), directement conçue pour protéger un groupe aéronaval ou amphibie.

Les 9 premières frégates dans l'ordre de construction, seront des FREMM ASM dotées d'une capacité de frappe dans la profondeur grâce aux missiles de croisières navals. Cette version mettra également en œuvre un sonar remorqué actif très basse fréquence. Les deux derniers exemplaires de frégates livrées à la Marine, seront des navires de type FREDA. Cette version sera dotée de 32 missiles Aster 15 et 30. Le système d'arme de la FREDA repose également sur le radar *Herakles* dont le niveau de performance est très élevé.

Contextes généraux d'emploi opérationnel des versions FREMM :

- élément contribuant à la sûreté de la FOST (FREMM ASM) ;
- composante d'un groupe aéronaval ou d'un groupe d'action maritime (FREMM ASM et/ou FREDA);
- élément majeur d'escorte d'un groupe de bâtiments peu ou pas armés (FREMM ASM et/ou FREDA);
- partie intégrante d'opérations de protection et de sauvegarde aéro-maritime, en coopération avec l'armée de l'air (FREDA)
- élément mobile indépendant évoluant dans un contexte d'opérations militaires interarmées (FREMM ASM et/ou FREDA);
- unité agissant dans un contexte de sauvegarde maritime (FREMM ASM et/ou FREDA).

Les grands jalons du programme FREMM

- 16 novembre 2005 : notification d'une première commande globale française de 8 frégates
- Mars 2007 : découpe de la première tôle de la frégate n°1

- 8 octobre 2009 : commande de trois frégates supplémentaires dont 2 en version de défense aérienne (FREDA)
- 23 novembre 2012 : livraison à la Marine
- 2014 : mise en service du missile de croisière naval
- 2019 : 6 FREMM auront été livrées (5 admises au service actif)
- 2020 : livraison de la 9^e et dernière frégate ASM
- 2022 : fin du programme et livraison des deux frégates FREDA

Fiche technique

- Longueur hors tout : 142 mètres
- Largeur : 20 mètres
- Déplacement : 6.000 tonnes
- Propulsion mixte : moteurs électriques (jusqu'à 16 noeuds) / turbine à gaz
- Vitesse maximale : 27 noeuds (sur TAG)
- Mise en œuvre : 108 personnes (détachement hélicoptère inclus)

Systèmes de combat et équipements

- Torpilles *MU 90*
- Missile de croisière naval (en 2014 pour les frégates anti sous-marine)
- Missiles antiaériens *ASTER*
- Hélicoptères *Caiman Marine*
- Missiles *MM 40* anti-navires
- Artillerie de 76 mm
- Missiles mer-mer *40 Exocet*
- Radar multifonction *Héraclès*